

# Communiqué phytosanitaire

n° 15 du 29 avril 2026

## SOMMAIRE

### Généralité

- Remplissage et lavage des pulvérisateurs

### Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium
- Psylle du poirier
- Mouche de la cerise
- Abricotiers : Forficule

### Viticulture

- Météo et phénologie
- Lutte contre les maladies fongiques
- Fumure azotée minérale
- Irrigation
- Nouvelles homologations
- FLAVID 3

## GÉNÉRALITÉ

### REPLISSAGE ET LAVAGE DES PULVÉRISATEURS

Le remplissage des pulvérisateurs et des atomiseurs doit être effectué de manière à éviter tout débordement de produits. L'aire de remplissage, fixe ou mobile, doit être constituée d'une surface étanche (*Figure 1*).

Les emballages de produits phytosanitaires doivent, une fois totalement vidés, être rincés trois fois. L'eau de rinçage doit être versée dans la cuve du pulvérisateur. Les emballages peuvent ensuite être éliminés avec les ordures ménagères.

### Le rinçage et le lavage

Le **rinçage intérieur de la cuve sur la parcelle est obligatoire** et doit être effectué sur une surface aussi grande que possible, à une vitesse élevée. Un rinçage en plusieurs fois avec des plus petits volumes d'eau permet de diminuer plus efficacement la charge en résidus dans le solde de la bouillie (*Figure 2*).

Le **lavage** extérieur du pulvérisateur peut être réalisé :

- sur une surface enherbée (mais pas plus d'une fois par an au même emplacement),
- sur une surface étanche avec collecte et traitement de l'eau de lavage

Cette surface doit être située hors de la zone de protection S2 et être distante d'au moins 10 m des eaux superficielles, des avaloirs et des routes drainées. Des informations complémentaires sont regroupées et vulgarisées sur le site internet Bonnes pratiques agricoles - BPA-GLP.



Figure 1 : Aire de remplissage mobile

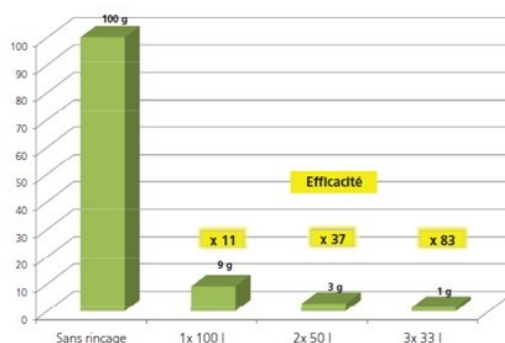


Figure 2 : Efficacité du rinçage au champ (Gérald Flux, 2007)

## ARBORICULTURE

### FEU BACTÉRIEN

La floraison des poiriers et pommiers est quasiment terminée, sauf pour les jeunes plantations qui sont particulièrement sensibles au feu bactérien. Il est donc **IMPÉRATIF** de les protéger, en supprimant les fleurs régulièrement ou en traitant chaque 3 jours ([voir communiqué no 14](#)).

Les premiers symptômes sur bouquets de poiriers ont été observés ce mercredi 29 avril, dans la région de Sierre. Pour rappel, toute parcelle atteinte de feu bactérien doit être signalée **immédiatement** à l'office d'arboriculture (Tél. 079 587 19 82 ou [sca-oca@admin.vs.ch](mailto:sca-oca@admin.vs.ch)).

Il n'y a plus d'avertissement par SMS en cas de risque d'infection.



©service de l'agriculture

### TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Selon les prévisions météorologiques actuelles, les risques d'infections sont élevés aujourd'hui, puis à nouveau dès le 4 mai. Consultez régulièrement les prévisions correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)). Renouvelez la protection si nécessaire en fonction des quantités de pluie et de la croissance végétative.

[Tavelure : Produits de contact](#)

[Tavelure : SDHI](#)

[Tavelure : Divers](#)

[Tavelure : ISS](#)

[Tavelure : Strobilurines](#)

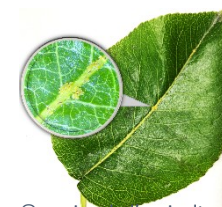
[Tavelure : Bio](#)

Les conditions météorologiques sont favorables à l'oïdium. Combinez les traitements avec la lutte contre la tavelure. Pour limiter la propagation de l'oïdium, il est recommandé d'enlever les chandelles. Si vous effectuez un traitement au soufre, ne pas oublier de réduire le dosage en fonction des températures.

[Produits phytosanitaires contre l'oïdium du pommier](#)

### PSYLLE DU POIRIER

Selon nos observations du 27 avril, les adultes de la première génération pondent encore et certains œufs sont au stade orange. Les toutes premières larves de la deuxième génération ont été observées à Châteauneuf, ce qui correspond au modèle SOPRA qui prévoit les éclosions cette fin de semaine. Afin de positionner au mieux les traitements, il est important d'effectuer un contrôle dans vos vergers. Selon le produit utilisé, le traitement doit être appliqué sur les œufs orange ou sur les jeunes larves. Contrôlez l'évolution des éclosions, afin de positionner au mieux le traitement ! Le seuil d'intervention est de 30 à 60 % des pousses occupées. Dans les parcelles atteintes de cochenilles farineuses, la lutte contre ce ravageur doit être prise en considération.



©service de l'agriculture

Pour rappel, le développement des populations de psylle commun du pommier dépend de différents facteurs (conditions climatiques, vigueur des arbres, environnement du verger). Les syrphes, les chrysopes et les punaises anthocorides sont des prédateurs du psylle. Il faut donc les préserver.

[Produits phytosanitaires contre le psylle du pommier](#)

### MOUCHE DE LA CERISE

Selon le modèle de prévision SOPRA, le vol de la mouche de la cerise pourrait débuter la semaine prochaine. Prévoyez la pose des pièges jaunes pour la surveillance !

### ABRICOTIERS : FORFICULE

Cet insecte peut causer des dégâts importants sur les fruits. Pour les limiter, la pose d'anneaux de glu sur les troncs et les points de passage des forficules, comme les armatures, est à effectuer 6 à 8 semaines avant la récolte.

## VITICULTURE

### MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

L'avance phénologique se poursuit et s'accroît, avec des stades désormais compris entre BBCH 14 et BBCH 57, soit de « 4 feuilles étalées » à « boutons floraux séparés ». À Châteauneuf, le stade BBCH 55 « grappes séparées » est actuellement le plus fréquent.

Ces prochains jours, le temps devrait rester sec avec quelques faibles averses possibles en milieu de semaine. Un couloir plus dépressionnaire devrait se mettre en place dès lundi prochain apportant des conditions plus humides que celles connues jusqu'ici.



*Cornalin Stade BBCH 55*

### LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES

#### Mildiou

**Lutte prophylactique :** Pour retarder les contaminations primaires de mildiou, effectuer l'ébourgeonnage le plus tôt possible, et en priorité dans les parcelles sensibles. Sous réserve des règles propres à des programmes spécifiques, veiller à maintenir un enherbement bas afin de limiter l'humidité dans les vignes basses (escalier à mildiou).

**Lutte directe :** Les précipitations de cette nuit n'ont pas déclenché d'infections primaires en Valais selon le modèle [agrométéo](#). Le cumul et/ou l'intensité de ces pluies n'étaient pas suffisants.

Eviter une intervention anticipée en cas de faibles averses isolées : les interventions précoces contre de faibles infections primaires sont souvent superflues. En revanche, si plusieurs épisodes de pluies conséquents sont annoncés provoquant des infections potentiellement modérées à fortes selon agrométéo et que le stade phénologique de la parcelle est avancé, anticiper la prochaine pluie importante dans les parcelles sensibles. Pour l'heure, privilégier la stratégie d'intervention à partir de 80% de la phase d'incubation de la première infection primaire enregistrée et au plus près des prochaines pluies annoncées.

La première intervention peut se faire avec des doses de cuivre métal de 50 à 100 g/ha. En début de saison, [Mycosin](#) à 3 kg/ha est une option intéressante pour limiter le recours au cuivre. Se renseigner avant usage et suivre strictement les recommandations.

#### Oïdium

Le 1<sup>er</sup> traitement contre l'oïdium devrait être effectué au plus tard :

- Dès le stade 5-6 feuilles pour les parcelles historiquement sensibles.
- Dès le stade 9-10 feuilles pour les parcelles peu sensibles.

Lorsque le stade phénologique est déjà bien avancé sur des parcelles sensibles, il peut être judicieux de prioriser une protection ciblée contre l'oïdium avant d'envisager une intervention contre le mildiou.

Le risque n'est à ce jour pas généralisé. Le raisonnement se fait au niveau de la parcelle, du cépage et de son historique.

Pour la première intervention, une dose de soufre de 2,4-3,2 kg/ha est à préconiser.

### FUMURE AZOTÉE MINÉRALE

Les apports maximums autorisés d'azote (N) s'élèvent à 50 kg/ha/an. La fumure azotée effectuée au moyen de nitrate d'ammoniaque doit être appliquée au stade 3-5 feuilles étalées, peu avant la période des grands besoins, afin d'éviter les risques de perte d'azote par lessivage et cibler les besoins de la vigne avant le pic de la floraison.

Pour rappel, il est interdit d'appliquer des engrais (minéraux ou organiques) à moins de 3 m des cours d'eau (ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)).



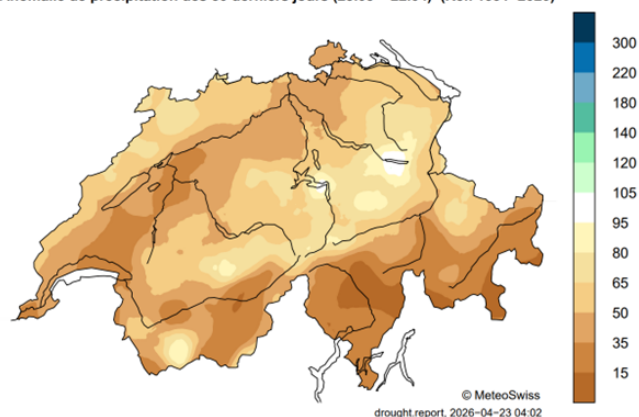
## IRRIGATION

Le déficit pluviométrique sur 30 jours joue un rôle important sur l'état de sécheresse des sols superficiels. Dans ce contexte, l'irrigation régulière des nouvelles plantations et des jeunes vignes, dont le système racinaire est encore peu profond et dont les réserves sont faibles, est essentielle. Les apports se font idéalement avec de faibles quantités d'eau mais fréquemment.

Pour les vignes adultes équipées d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte, il est également préférable d'agir de manière préventive. En effet, il est plus difficile de corriger un stress hydrique déjà installé par goutte-à-goutte que par aspersion. L'objectif est donc de maintenir la vigne hors de tout stress hydrique durant les mois de mai et juin, afin de favoriser le bon développement de la haie foliaire et de façon générale, assurer une meilleure résilience de la vigne pour le reste de la saison.

À retenir : un arrosage par goutte-à-goutte se réalise, selon la nature du sol, idéalement sur 3 à 6 heures avec une fréquence de 5 à 10 jours, en l'absence de précipitations. Ces valeurs restent indicatives, car elles dépendent de nombreux facteurs, notamment du type d'installation et des objectifs de production. Pour plus de détails, se référer à [notre fiche de calcul](#).

Anomalie de précipitation des 30 derniers jours (23.03 – 22.04) (Ref. 1991–2020)



## NOUVELLES HOMOLOGATIONS

Deux produits Syngenta ont obtenu une homologation tardive en 2026. Ils ne figurent pas sur l'index phytosanitaire 2026 en ligne mais sont répertoriés sur le site de [l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires](#). Il s'agit de :

- « Exployo Vit », une phéromone pulvérisable contre Eudémis.
- « Zenar », un acaricide contre les acariens tétranyques.

Ces deux produits ne figurent pas dans la liste du FiBL et ne sont pas homologués pour une utilisation en agriculture biologique.

## FLAVID 3

Les vigneronnes et vigneron sont invités à participer à un questionnaire sur les défis actuels et futurs de la viticulture suisse. L'enquête fait partie d'un module du projet FLAVID 3 consacré à la flavescence dorée, un projet de recherche commun entre le WSL de Cadenazzo, Agroscope et AGRIDEA financé par l'Office fédéral de l'agriculture. Les objectifs de l'enquête sont les suivants :

- Comprendre les sensibilités et les préoccupations des viticulteurs-trices dans le cadre de leur activité.
- Comprendre comment mieux cibler les activités de recherche sur des maladies telles que la flavescence dorée pour répondre aux besoins et aux attentes du secteur.
- Recueillir des informations sur la manière d'améliorer la communication entre la recherche et les utilisateur-trices.

En raison de la faible participation enregistrée en 2025, l'équipe de FLAVID 3 prolonge le délai de réponse à l'enquête.

Lien vers le questionnaire : [FLAVID 3](#)

Service cantonal de l'agriculture

